

**Société canadienne de micro-électronique /
Canadian Microelectronics Corporation**

États financiers
31 mars 2025

**Société canadienne de micro-électronique /
Canadian Microelectronics Corporation**

États financiers

31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la situation financière	3
État des revenus et dépenses	4
État de l'évolution des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	

Société canadienne de micro-électronique /
Canadian Microelectronics Corporation

États financiers

31 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration de la Société canadienne de micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non-consolidés ci-joints de la Société canadienne de micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états non-consolidés des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude importante relative à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'Organisation a enregistré une perte nette de \$3,646,837 pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et, à cette date, que les passifs courants de l'Organisation excédaient le total de ses actifs de \$2,087,306. Comme indiqué dans la note 2, ces événements ou conditions, ainsi que d'autres éléments, témoignent de l'existence d'une incertitude importante susceptible de jeter un doute significatif quant à la capacité de l'Organisation à poursuivre son activité en tant qu'entreprise en continuité. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cet aspect.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Kingston, Ontario
Juin 6, 2025

**Société canadienne de micro-électronique / Canadian
Microelectronics Corporation**
État de la situation financière non-consolidé

Au 31 mars 2025

	2025	2024
Actifs		
Actuel		
Trésorerie (Note 3)	776 971	1 697 165
Comptes à recevoir (Note 4)	1 670 363	3 086 598
Dépenses et acomptes payés d'avance	2 015 594	570 087
A payer sur les fonds	2 284 186	2 043 219
TVH recuperable	66 709	11 493
	6 813 823	7 408 562
Immobilisations (Note 5)	70 167	111 592
Avancer à RDiUS	14 776	10 261
Investissement dans RDiUS	137	137
	6 898 903	7 530 552
Passifs et actifs nets		
Actuel		
Fonds dus à l'Université Queen's	157	292
En raison des fonds	2 284 186	2 043 219
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	2 467 103	2 353 480
Revenus reportés	4 151 279	1 563 809
TVH à payer	83 484	10 222
Revenus reportés	4 151 279	1 563 809
	8 986 209	5 971 022
Actifs nets		
Investis en immobilisations	70 167	11 592
Actif nets affectés	1 463	1 463
Actif net non affectés	(2 158 936)	1 446 475
	(2 087 306)	1 559 531
	6 898 903	7 530 552

Au nom du Conseil :

Directeur

Directeur

**Société canadienne de micro-électronique / Canadian
Microelectronics Corporation**
État des produits et des charges non-consolidé
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025				2024
	Portion du Réseau national de conception subventionné par le CRSNG	Autre	FSR	FABrIC	Total
Revenus					
ISDE	-	-	-	6 388 416	6 388 416
Fabrication pour non-abonnés	-	4 144 356	-	-	4 144 356
Fabrication pour abonnés	-	-	-	1 104 028	1 104 028
Abonnements	-	-	-	979 644	979 644
Revenu de formation	-	-	-	209 154	209 154
Consultation en R-D	-	192 579	-	-	192 579
Autre industriel	-	158 978	-	-	158 978
Contribution provinciale	-	-	-	107 231	107 231
Le parrainage	-	25 195	-	52 053	77 248
Intérêt	-	57 549	-	-	57 549
FCI-ISM	-	-	-	-	-
Province de Québec	-	-	-	-	-
Autre académique	-	-	-	-	-
SponsorChip	-	-	-	-	-
	-	4 578 657	-	8 840 526	13 419 183
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	-	3 854 117	-	4 021 971	7 876 088
Fabrication et emballage industriels	-	3 265 455	-	-	3 265 455
Outils logiciels et baux annuels	-	897 167	-	1 539 941	2 437 108
Fabrication et emballage académiques	-	224 267	-	1 448 130	1 672 397
Honoraires professionnels	-	162 777	-	329 519	492 296
Bureau et administration	-	435 508	-	-	435 508
Sensibilisation	-	6 980	-	282 294	289 274
Location et déménagement	-	280 431	-	-	280 431
La formation et le développement	-	89 284	-	49 196	138 480
Recherche et développement	-	127 046	-	-	127 046
Dépréciation	3 967	37 458	-	-	41 425
Achats et entretien d'équipements	-	30 520	-	-	30 520
Perte de change	-	(20 008)	-	-	(20 008)
Contribution aux coûts indirects	-	(2 212 084)	-	2 212 084	-

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

					2025	2024
	Portion du Réseau national de conception subventionné par le CRSNG	Autre	FSR	FABrIC	Total	Total
	3 967	7 178 918	-	9 883 135	17 066 020	16 420 151
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(3 967)	(2 600 261)	-	(1 042 609)	(3 646 837)	(853 836)

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Société canadienne de micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation
État de l'évolution des actifs nets non-consolidé
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

					2025	2024
	Portion du Réseau national de conception subventionné par le CRSNG	Autre	FSR	FABrIC	Total	Total
Actifs nets, au début de l'exercice	13 166	1 544 902	1 463	-	1 559 531	2 413 367
Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses	(3 967)	(2 600 261)	-	(1 042 609)	(3 646 837)	(853 836)
Actifs nets, à la fin de l'exercice	13 166	(1 055 359)	1 463	-	(20 087 306)	1 559 531
Composantes des actifs nets :						
Investis en immobilisations	9 199	60 969	-	-	70 168	99 092
Actifs nets affectés, à la fin de l'exercice	-	-	1 463	-	1 463	1 463
Actifs nets non affectés, à la fin de l'exercice	-	(1 116 328)	-	(1 042 609)	(2 158 937)	1 458 976
	9 199	(1 055 359)	1 463	(1 042 609)	(2 087 306)	1 559 531

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Société canadienne de micro-électronique /
Canadian Microelectronics Corporation
État des flux de trésorerie non-consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
Trésorerie provenant de (utilisée pour) :		
Activités d'exploitation :		
Sommes reçues du ISDE	6 149 367	1 285 719
Sommes reçues de la FCI-ISM	-	4 575 000
Sommes reçues d'autres sources	11 234 029	6 988 218
Intérêts reçus	57 549	75 854
Sommes versées aux fournisseurs et aux employés	(18 356 489)	(15 130 446)
	(915 544)	(2 205 655)
Activités d'investissements :		
Avancer à RDiUS	(4 515)	(10 261)
Investissement dans RDiUS	-	(137)
	(4 515)	(10 398)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(920 059)	(2 216 053)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	1 696 873	3 912 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	776 814	1 696 873
Ressources de trésorerie sont composés de :		
Trésorerie	776 971	1 697 165
Fonds dus à / de l'Université Queen's	(157)	(292)
	776 814	1 696 873

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Société Canadienne de Micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation

Notes afférentes aux états financiers non-consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

1. Principales conventions comptables

Statut et nature des activités

La Société canadienne de micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation (la Société) est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada à titre d'organisme sans but lucratif. La Société est exempte d'impôts sur le revenu sous la section 149(1)(l) de la loi d'impôt sur le revenu.

La Société a pour objectif primaire d'habiliter et d'accélérer la compétitivité canadienne dans le domaine des microsystèmes.

Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Méthode de la comptabilité d'exercice

Méthode de comptabilisation qui consiste à tenir compte dans la détermination du résultat net d'une entité des revenus et des dépenses découlant des opérations d'un exercice lorsque les revenus sont gagnés et les dépenses sont engagées sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou de toute autre façon.

Comptabilité des fonds

La portion du Réseau national de conception subventionnée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) rapporte seulement les ressources accordées pour le soutien du Réseau national de conception.

L'autre fond tient compte des activités non soutenues par les bailleurs de fonds.

Le fonds FSR (Fonds de soutien à la recherche) représente certains coûts indirects encourus par le Réseau national de conception.

La FCI-ISM (Fondation Canadienne pour l'innovation – Fonds d'initiative en sciences majeures) représente certaines dépenses de fonctionnement et d'entretien engagées pour le Réseau national de conception.

Le Fonds du Québec (Fonds de la province de Québec) comptabilise les frais de fonctionnement engagés pour l'activité du Réseau national de conception au Québec.

Le Fonds FABrIC (Fabrication de composants intégrés pour la périphérie d'Internet) couvre les coûts d'exploitation engagés pour la conception, la fabrication et la commercialisation de semi-conducteurs et le développement d'une technologie de capteur intelligent de pointe.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est basé sur leur durée de vie utile et il est calculé selon la méthode qui suit :

Équipement	- 30 % dégressif à taux constant
Meubles	- 20 % dégressif à taux constant
Logiciel	- 50 % dégressif à taux constant
Améliorations locatives	- 5 ans linéaires

L'amortissement d'immobilisations acquises au cours de l'année est calculé à la moitié du taux annuel.

Société Canadienne de Micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation

Notes afférentes aux états financiers non-consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Matériel informatique dans les universités

Le coût d'acquisition du matériel informatique fourni aux universités en vertu d'un contrat à long terme est mis en charge dès qu'il est encouru.

Constatation des revenus

La Société suit la méthode de comptabilité du report des apports. Les apports affectés sont reconnus comme revenu dans l'année dans laquelle les dépenses liées sont encourues.

Les subventions et les contributions non limitées sont reconnues comme revenu où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de fabrication hors abonnés sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Apports en nature

Aucune valeur n'est attribuée dans l'état des revenus et dépenses aux apports reçus sous forme de biens et de services qui sont reçus en vertu des dispositions d'appariement contenues dans l'entente conclue avec le CRSNG.

Recours à des estimations

La préparation d'états financiers, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui influent sur la présentation des actifs et passifs en date de fin d'exercice ainsi que des revenus et dépenses de la période terminée à cette date. Les résultats de l'exercice pourraient s'avérer différents des estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles seront obtenues.

La Direction a procédé à des estimations au sein de ces états financiers en relation avec les comptes recevables, les frais payés d'avance, les immobilisations et les créditeurs et charges à payer.

Ces estimations et hypothèses sont évaluées périodiquement et lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ils sont portés à la période dans laquelle ils sont connus.

Transactions en devises étrangères

Les comptes de devises étrangères sont convertis en dollars canadiens comme suit :

À la date de la transaction, chaque actif, passif, produit et charge est converti en dollars canadiens en utilisant le taux de change moyen pour la période, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux en vigueur aux dates que les actifs concernés ont été acquis.

À la date de fin de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les gains de change et les pertes sont inclus dans l'état des résultats dans la période actuelle.

Opérations non monétaires

L'Organisation conclut des accords avec certains clients auprès desquels elle acquiert des biens et des services. Les transactions non monétaires, pour lesquelles les flux de trésorerie futurs de l'Organisation ont été significativement affectés, sont comptabilisées à la juste valeur des actifs cédés.

Société Canadienne de Micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation

Notes afférentes aux états financiers non-consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Régime de retraite

La Société dispose de deux différents régimes de retraite pour les employés. En outre, la Société offre des avantages futurs, tels que l'assurance médicale, dentaire et vie aux employés et aux retraités admissibles.

Certains employés participent à un plan REER dans lequel la Société contribue une somme égale à la contribution de l'employé à un REER (plan REER) à un maximum de 6% de leurs gains ouvrant droit à une pension (MGAP) et jusqu'à 7% pour les montants au-dessus du MGAP jusqu'à leur salaire brut. MGAP est défini comme le maximum des gains admissibles tel qu'il est utilisé dans la détermination des contributions du régime des rentes du Canada (RRC).

Certains employés sont membres du plan de pension (University Pension Plan) qui est un plan à prestations déterminées pour les personnes précédemment rémunérées par l'Université Queen's et qui fournit un niveau minimum de prestations de retraite. En vertu de ce régime, l'employeur contribue 9.2% jusqu'à concurrence du MGAP et 11.5% au-dessus du MGAP, jusqu'à leur salaire brut.

Les coûts reliés aux régimes de retraite sont mis à la dépense dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont formés de liquidités en main et en dépôt, et des fonds dus à l'Université Queen's.

2. Continuité d'exploitation

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, ce qui suppose la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités. Si l'Organisation ne pouvait pas poursuivre son activité en tant qu'entreprise en continuité, il se pourrait qu'elle ne soit pas en mesure de réaliser la valeur comptable de ses actifs ni de régler ses passifs à mesure qu'ils deviennent exigibles.

La capacité de l'Organisation à poursuivre son activité en tant qu'entreprise en continuité dépend de sa capacité à atteindre des opérations rentables et à en générer des fonds, ainsi qu'à continuer d'obtenir des emprunts auprès de tiers suffisants pour satisfaire ses obligations actuelles et futures et/ou pour restructurer la dette et les dettes à payer existantes. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements ou reclassements d'actifs et de passifs qui seraient nécessaires si l'Organisation ne pouvait pas poursuivre ses activités.

3. Trésorerie

Les comptes en banque de la Société sont détenus dans une banque à charte.

Les soldes bancaires comprennent 152 155\$ en devises américaines.

4. Comptes à recevoir

	2025	2024
Frais partagés de fabrication	624 054	581 945
Autres	764 437	461 434
Sommes à recevoir	42 823	757 500
FABRIC	239 045	1 285 719
	1 670 363	3 086 598

Les débiteurs comprennent 352 673 \$ libellés en dollars américains.

Les transactions sont évaluées selon la valeur de l'actif reçu et sont incluses à l'état des résultats sous les dépenses de fabrication et d'emballage du fonds Autres.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Logiciel	80 071	80 068	3	7
Autres meubles et mobilier	150 237	131 258	18 979	23 723
Améliorations locatives	147 407	147 406	1	14 740
Équipement	466 834	415 650	51 184	73 122
	844 549	774 382	70 167	111 592

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises au coût total de nulles (nulles - 2024) en espèces.

Les immobilisations se composent d'actifs détenus par la Société dont elle se sert à son bureau situé à Kingston, en Ontario.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2025	2024
Comptes fournisseurs	2 016 020	2 068 181
Indemnité de congés à payer	311 583	230 299
Charges à payer	139 500	55 000
	2 467 103	2 353 480

Les dettes fournisseurs comprennent 346 735\$ libellés en dollars américains.

Société Canadienne de Micro-électronique /
Canadian Microelectronics Corporation
Notes afférentes aux états financiers non-consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

7. Engagements

(a) La Société loue des installations en vertu d'un contrat de location simple avec Kingston Terminal Properties couvrant la période du 1er mars 2025 au 28 février 2030. Le loyer de base est de 7 163 \$ par mois.

(b) L'Organisation loue des installations dans le cadre d'un bail d'exploitation avec KRP Properties couvrant la période du 1er mai 2025 au 30 avril 2028. Le loyer de base est de 2 769 \$ par mois.

Les paiements annuels minimum pour les deux engagements ci-dessus, ainsi que les coûts d'exploitation estimés pour les cinq prochaines années, sont les suivants:

2026	218 218
2027	218 218
2028	218 218
2029	160 299
2030	142 114
	957 067

8. Obligations contractuelles

La Société a des ordres d'achat émis au 31 mars 2025 totalisant 3 828 458 \$. De ce montant, 3 112 748 \$ sont en devise américaine, et 50 234 \$ en euros. Ces montants ne sont pas reflétés dans les états financiers.

9. Régimes de retraite

Les dépenses combinées pour tous les régimes de retraite de la Société pour l'exercice étaient de 448 275 \$ (en 2023 – 518 268 \$); ce qui comprend 179 804 \$ (en 2023 – 203 734 \$) dans le cadre du plan REER et 268 470 \$ (en 2023 – 314 534 \$) dans le cadre du plan de Université.

10. Dépendance économique

L'Organisation dépend économiquement du soutien du Fonds d'innovation stratégique du gouvernement du Canada. En 2024, l'Organisation a obtenu un financement de 120 millions de dollars par le biais de ce fonds, finançant 48 % des revenus de l'Organisation en 2025. Ce financement aidera l'Organisation à soutenir la conception, la fabrication et la commercialisation des semi-conducteurs et de la technologie des capteurs intelligents.

**Société Canadienne de Micro-électronique /
Canadian Microelectronics Corporation**
Notes afférentes aux états financiers non-consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

11. Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs de la Société qui, en général, représente un droit contractuel à recevoir des espèces ou d'autres actifs financiers d'un autre parti ou la Société a l'obligation de remettre à un parti de la trésorerie ou d'autres actifs financiers.

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les fonds dus à / de l'Université Queen's, la TVH à payer / à recouvrer et les créditeurs et charges à payer.

La Société a initialement comptabilisé ses instruments financiers à la juste valeur et les évaluent au coût amorti.

Les actifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti et ils sont testés pour dépréciation à la fin de chaque année et le montant de la dépréciation est comptabilisé au revenu net. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être reprise jusqu'à concurrence de la valeur du gain et le montant de la reprise de dépréciation est comptabilisé au revenu net. La reprise de dépréciation peut être comptabilisée, à condition qu'elle ne dépasse pas le montant qui avait été rapporté précédemment comme une réduction de l'actif et qu'elle n'excède pas le coût d'origine.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses achats importants à l'étranger. Le risque survient à la suite des fluctuations de la devise du pays de la Société, soit le dollar canadien, contre celles des autres pays où la Société achète des biens. Comme il est noté dans les notes 4, 6 et 8, la Société est exposée à ce risque en fin d'année en raison des montants dus en devise étrangère pour les obligations existantes et pour ceux relatifs aux obligations contractuelles qui ont été émises.

La Société tente d'atténuer ce risque en acquérant des devises étrangères pour aider à compenser les fluctuations des taux de change à partir du moment où les ordres d'achat sont émis jusqu'au moment où le paiement est effectué. À la fin de l'année, la Société ne possède pas suffisamment de devises étrangères afin de couvrir ces obligations relatives aux devises étran.

